



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00072** du 02 MAI 2024
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
Domicilié (e) 19 RUE DU MARECHAL GALLIENI
 94290 VILLENEUVE LE ROI

En vue de la réalisation : changement de destination d'un pavillon en résidence de
tourisme
Sur un terrain sis 29 RUE BERNARD PALISSY
Cadastré AE17

Villeneuve-Saint-Georges, le 02 MAI 2024

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant
fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00072**
du a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,